Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 10 (1937)

Heft: Premier numéro spécial: La belle plage de Bellerive, Lausanne

Artikel: Le bassin olympique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-120550

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE BASSIN OLYMPIQUE

Une innovation en son genre, car bien que placé en plein lac, il répond aux exigences de la F. S. N. et de la F. I. N. A., et réunit les nécessités sportives au charme de la nature, tout en assurant une eau propre. L'élargissement du bassin au droit du plongeoir a été prévu afin d'éviter les collisions entre nageurs et plongeurs (voir plan général, page 14.)

Les murs sud et est du bassin (côté lac) consistent en une enceinte formée par un double mur de palplanches entretoisé par des cloisons transversales et couronné par une large dalle de béton armé permettant à de nombreux spectateurs de prendre place autour du bassin. L'enceinte ainsi constituée résiste à une pression de dix tonnes par mètre courant. Le renouvellement complet de l'eau du bassin (4,5 millions de litres) se fait en soixante heures, au moyen d'une pompe de 20 litres-seconde, par une prise d'eau de 200 mm. de diamètre se trouvant à 100 m. au large. Outre cette conduite d'aspiration, il existe une conduite de refoulement de même section, permettant le vidage complet du bassin. Au moyen d'orifices de 7 cm. de diamètre en grande partie noyés, l'eau de renouvellement passe du bassin dans le double mur de l'enceinte ; de là, l'évacuation dans le lac se fait au moyen d'une ouverture dans la paroi extérieure sud, ainsi que d'une ouverture dans l'angle nord-ouest. Le réglage au niveau constant de 372.40 s'obtient, ainsi, automatiquement, par le déversoir d'évacuation situé entre les murs de l'enceinte.

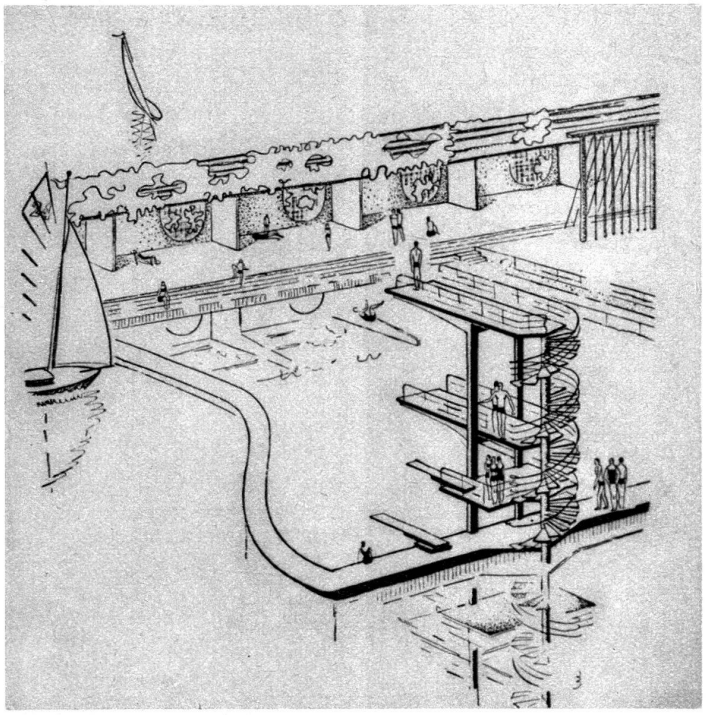

Le solarium et la pergola sur la terrasse supérieure.

La plupart des photos ont été tirées sur film Kodak Panatom